

# N'ATTENDEZ PAS – *Regardez la date!*



## Quel âge ont vos avertisseurs de fumée?

Les avertisseurs de fumée ne sont pas éternels. **En fait, ils durent environ 10 ans.**

Regardez la date inscrite sur votre avertisseur de fumée par le fabricant aujourd'hui!

**Remplacez-les après cette période de temps.**



### REGARDEZ LA DATE.

Regardez la date de fabrication au dos de vos avertisseurs : ils expirent normalement 10 ans après celle-ci. **Remplacez-les après cette période de temps.**



### TESTEZ VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE.

Une fois que vous aurez regardé la date, testez les appareils en appuyant sur le bouton prévu à cet effet. Testez les alarmes tous les mois. Changez les piles une fois par an.



### INSTALLEZ DES AVERTISSEURS DE FUMÉE À CHAQUE ÉTAGE DE VOTRE MAISON ET À L'EXTÉRIEUR DE CHAQUE CHAMBRE À COUCHER.

Pour une protection accrue, installez un avertisseur de fumée dans chaque chambre.



### PLAN D'ÉVACUATION DE LA MAISON EN CAS D'INCENDIE

Il est primordial de savoir comment réagir quand les avertisseurs de fumée signalent une urgence :

- Assoyez-vous en famille pour discuter comment chacun d'entre vous sortira en cas d'incendie.
- **SORTEZ ET RESTEZ DEHORS!** Lorsque l'alarme de l'avertisseur de fumée se déclenche, sortez immédiatement et appelez le 9-1-1 une fois à l'extérieur. Ne retournez jamais dans un bâtiment en flammes. Malgré tous leurs efforts, il est possible que les pompiers n'arrivent pas à temps pour vous sauver d'un incendie. **Vous devez être à l'extérieur à leur arrivée.**

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE SERVICE D'INCENDIE LOCAL



Service des incendies / Fire Department

(613) 632-1105

[www.hawkesbury.ca](http://www.hawkesbury.ca)

**Bureau du commissaire des incendies  
et de la gestion des situations d'urgence**

[ontario.ca/commissairesdesincendies](http://ontario.ca/commissairesdesincendies)